

Gilets jaunes : le Président de la CCI tire la sonnette d'alarme

Nancy, le 29 novembre 2018

Représentant des commerces industries et entreprises de services du département et observateur privilégié de la vie économique, la Chambre de Commerce et d'Industrie alerte aujourd'hui sur les conséquences désastreuses des opérations de blocage qui perdurent.

« La fiscalité excessive, les réglementations trop complexes, les rigidités et charges sociales trop lourdes, le manque de réformes structurelles fortes... sont au cœur des revendications de toutes les entreprises TPE et PME de notre territoire et elles sont impactées au quotidien pour surmonter ces difficultés au service de l'emploi et de la création de richesses pour tous » rappelle François Pélissier, Président de la Chambre depuis 2011.

A ce titre, les élus bénévoles de la CCI et les chefs d'entreprise comprenons certaines peurs et mécontentements revendiqués par les participants au mouvement des Gilets jaunes, y compris des entrepreneurs. Mais comprendre ne peut pas signifier tout excuser et tout accepter.

Entre revendications souvent confuses et contradictoires, blocages volontaires, le mouvement a basculé dans l'illégalité en pénalisant de façon dramatique tous ceux qui vivent, produisent et travaillent dans nos territoires, que ce soit dans les commerces de proximité, les zones d'activités ou plus largement dans l'ensemble du tissu économique.

« Revendiquer des transformations de notre société et interpeller l'Etat est une chose, mais il faut juste se rappeler que ce sont les entreprises d'ici qui créent la richesse et les emplois de notre territoire. On ne peut accepter des opérations irresponsables de blocage des approvisionnements et des accès à nos zones d'activités et commerciales ; c'est un sabotage en règle de notre tissu économique composé à 90 % d'entreprises de moins de 10 salariés » assène François Pélissier.

Depuis une semaine, les témoignages de dirigeants et salariés affluent à la CCI et ont été transmis au Préfet, venu d'ailleurs ce lundi soir à l'Assemblée Générale de la CCI.

« Il faut appeler un chat un chat » martèlent les élus de la CCI : les chiffres d'affaires perdus par les grands et les petits commerces sont très importants (-60 à 80 % pour certains) et d'ores et déjà irrécupérables. Des journées de travail rémunérées se sont transformées en jour chômés pour cause de fermeture des établissements, des dispositifs de chômage partiel ont été engagés, des recrutements annulés, des licenciements programmés... La période de fin d'année est

absolument vitale et cruciale pour l'activité de nombreuses activités économiques et à un mois des bilans comptables annuels et aux portes des fêtes de Noël un cataclysme économique menace.

Qui paiera les pertes d'activités, les baisses de salaires inévitables, les pertes d'emplois, les pertes d'exploitation, les casses et destruction, les mobilisations de forces de l'ordre... ? L'impôt, le chômage ?

« Le mouvement des gilets jaunes ne peut continuer dans cette voie de la menace et du blocus. Il serait suicidaire pour nos entreprises que le week-end prochain perpétue incivilités et entraves.

Le "libre accès" aux magasins et entrepôts doit être strictement respecté, l'accès aux zones d'activités et la fluidité des axes de circulation doivent être respectés. La pérennité même d'enseignes ou de fournisseurs est déjà en jeu. » expose le Président de la CCI.

Notre rôle est de recenser, d'écouter et de tenter d'apaiser nos entrepreneurs et nos commerçants. Attention à l'exaspération grandissante de nos professionnels et de leurs salariés qui mérite tout autant d'être entendue.

Nous appelons tous les dirigeants et responsables économiques quels qu'ils soient qui sont touchés dans leur activité quotidienne et qui sont entravés dans leur droit le plus strict de travailler et de circuler, à répertorier, signaler, identifier les troubles et de déposer toute plainte légitime préalable en dommages et intérêts envers ceux qui agissent de façon totalement illégale.

Un grand nombre d'acteurs ne se rendent pas compte de la gravité de leurs actes et le moment venu de la justice risque de précipiter grand nombre d'entre eux dans des situations insoutenables en termes de responsabilités face aux préjudices subis par les plaignants tout à fait légitimes au regard du droit. Plusieurs procédures ont d'ores et déjà été engagées par des entreprises et des acteurs des collectivités publiques.

D'autres moyens, d'autres méthodes sont à employer, à inventer, pour faire exprimer cette protestation populaire. Mais en aucun cas elle ne peut se construire sur la prise en otage et l'étranglement de ceux qui travaillent, qui investissent et qui se battent pour pérenniser l'emploi et l'activité dans notre bassin de vie, d'envie et d'avenir.

Gilets jaunes, jean basket, cols bleus ou costume cravate... ayons l'intelligence et le courage de tous travailler ensemble dès maintenant aux réformes dont notre pays a tant besoin dans le calme en renonçant à toute forme de violence inacceptable avec un prix payé au niveau humain déjà dramatique.

Contact Presse

Francine JOLY - Éric TAVERNE
Tél. 03 83 85 54 21 – Mél. f.joly@nancy.cci.fr